

Le TerriL Audiffret-Pasquier d'Escaudain
classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

TRAVAUX 3

- ↳ Travaux terminés ou en cours...

FINANCES 4-5

- ↳ Compte Administratif 2018
- ↳ Budget Primitif 2019

VIE CULTURELLE 6-8

- ↳ De beaux résultats au concours pour l'école municipale de danse
- ↳ Escaudain, terre d'artistes...
- ↳ 5^{ème} Anniversaire de la médiathèque communautaire d'Escaudain
- ↳ Soirée dansante de l'association Bimbo
- ↳ La troupe « Scaldinium » de retour sur sa terre natale...
- ↳ Auditions de l'école municipale de musique
- ↳ 160^{ème} Anniversaire de l'Harmonie d'Escaudain

VIE SPORTIVE 9-11

- ↳ Le Tennis fait son carnaval
- ↳ Parcours du Coeur
- ↳ 15^{ème} édition du Cross Jean-Claude TRAMBLAY
- ↳ De beaux résultats au Championnat de France de Cross
- ↳ Meeting « Jean RODRIGUES »
- ↳ Félicitations à 2 courageux Escaudinois
- ↳ Championnat de France de développé couché

CÉRÉMONIES 12-13

- ↳ Cérémonie des vœux
- ↳ Fête du Travail

VIE DANS LES QUARTIERS 14-15

- ↳ La culture s'invite dans les quartiers
- ↳ Zoom sur Nord Escaudain

ENSEIGNEMENT & RESTAURATION SCOLAIRE 16-17

- ↳ Inscriptions restauration scolaire / périscolaire
- ↳ Allocations aux lycéens et étudiants

SERVICE PRÉVENTION JEUNESSE 16-17

- ↳ Dispositif de réussite éducative
- ↳ Médiation sociale

ENVIRONNEMENT, HYGIENE & SECURITE 18-19

- ↳ Pose de feux comportementaux
- ↳ Les dangers du protoxyde d'azote
- ↳ Déneigement
- ↳ Grosse opération de Police sur la commune !!!
- ↳ Et le reste ?
- ↳ Brûlage des déchets verts

ENFANCE & JEUNESSE 20

- ↳ ALSH Printemps 2019
- ↳ Dates d'inscriptions aux A.L.S.H. de Juillet

FÉSTIVITÉS 21

- ↳ Programme de la fête Nationale
- ↳ Nos quartiers d'été

MANIFESTATIONS & ÉVÈNEMENTS À VENIR 21

- ↳ Programmation de Mai à Septembre

INFOS DIVERSES 22-23

- ↳ Les Espaces Numériques de Proximité
- ↳ Les Elections Européennes 2019
- ↳ Permanence parlementaire
- ↳ Jeunes lycéennes étrangères recherchent une famille d'accueil
- ↳ Regroupement du marché
- ↳ Enquêtes INSEE
- ↳ Info de la Caisse d'allocations familiales

TRIBUNES DES GROUPES 24

- ↳ Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord
- ↳ Escaudain, ensemble pour l'avenir

Edito

**Chères Escaudinoises,
Chers Escaudinois,**

Après le débat sur les orientations générales à donner au budget de la commune qui s'est tenu lors du Conseil Municipal du 26 février, c'est à l'UNANIMITE que le budget prévisionnel 2019 a été adopté le 02 avril dernier, de même que les taux de l'imposition locale, inchangés depuis désormais 13 années.

Aussi, je remercie chacun des membres du C.M. pour la confiance manifestée à cette occasion !

Etablir un budget communal n'est pas une chose facile. Loin de se satisfaire et de prétendre que « tout va bien », nous aurions aimé « en faire plus » pour les Escaudinois, pour notre ville dans cet environnement national où les moyens alloués aux collectivités locales sont à la baisse.

Près de 400.000 € sont perdus pour notre commune au titre de la réduction de la dotation forfaitaire depuis 2013 ... dommage !

Pour autant, mon équipe et moi-même, nous nous devons de garder chevillée au corps et au cœur, la volonté de vous défendre, la volonté d'agir et de faire avancer Escaudain.

Aussi, le budget que je vous présente, se veut à la fois PRUDENT sur le « fonctionnement » et DETERMINE sur les « investissements », en témoignent les crédits nécessaires à la continuité de notre projet de construire un groupe scolaire en centre-ville (site du domaine de la ferme), rénover la salle des sports Allende (dont les travaux commencent) et à répondre aux besoins pressants notamment en matière d'accès et de développement des soins de proximité (début des travaux dès cet été) de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Municipale rue Blanqui.

Autre sujet que je souhaite aborder, la municipalité entend agir avec la plus grande fermeté, bien souvent discrètement, mais efficacement contre la délinquance et les incivilités. Ainsi en est-il de la vidéo-surveillance qui a permis de résoudre plusieurs enquêtes de police, du maintien du bureau de police nationale, et de notre collaboration au quotidien avec les autorités compétentes...

Agir ensemble afin d'être plus efficace ... Je pense que les habitants peuvent être acteurs. Acteurs pour témoigner des incivilités et trafics dont ils sont témoins. Vous trouverez en page 19 un article à ce sujet.

Acteurs également – surtout en ces beaux jours – pour garder notre commune propre et paisible ! Que dire de l'utilisation de ces véhicules mécaniques trop bruyants (quads, par exemple) qui perturbent la tranquillité publique ?

En ces domaines, notre participation et notre comportement citoyen sont irremplaçables.

Je vous invite à découvrir dans ces pages d' « Escaudain info » le budget de votre ville, travaux et cérémonies, à parcourir les articles et photos relatant le dynamisme de notre commune, de ses associations ainsi que sa richesse culturelle et sportive.

Je vous souhaite une bonne lecture.


A bientôt, notamment lors des prochaines kermesses des écoles, ou autres manifestations annoncées en fin de journal.

« Il n'y a qu'une façon d'éviter les critiques : ne rien faire, ne rien dire, et n'être rien ». - ARISTOTE -




Chaleureusement,
Votre Maire,
Bruno SALIGOT


Travaux terminés ou en cours...




Réfection des trottoirs de la rue Desmoulins (partie comprise entre la rue Marceau et l'avenue de la Paix)




Réfection d'une partie de la chaussée rue Louis Blanc




Pose d'un préau à l'école Roger Salengro




Réfection d'une partie de chaussée de la résidence Watrisse et ajout de l'éclairage public



Les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Municipale commenceront en Septembre



Les travaux de reconstruction, d'extension et de mise en accessibilité de la salle des sport Salvador Allende commenceront en Juin 2019.



Maquette 3D du projet d'extension

Compte administratif 2018

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	
RÉSULTATS D'ENSEMBLE (fonctionnement et investissement)	
DÉPENSES 8.542.193,56 €	RECETTES 12.504.922,50 €
Restes à réaliser 2.891.034,00 €	Restes à réaliser 758.599,00 €
RÉSULTATS CUMULÉS	
11.433.227,56 €	13.263.521,50 €
EXCÉDENT CUMULÉ 1.830.293,94 €	

Budget primitif 2019

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS		Valeurs pour Escaudain (B.P 2019)	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	822,51	1.037,00
2	Produit des impositions directes / population	206,15	478,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	808,89	1.167,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	490,63	298,00
5	Encours de la dette / population	210,60	849,00
6	Dotation globale de fonctionnement / population	358,10	151,00

Le Débat d'Orientations Budgétaires s'est tenu en séance de Conseil Municipal le 26 février 2019.

Le Compte Administratif et le Budget Primitif ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal le 2 avril 2019.

Cette année encore, le budget tient compte de :

- La reprise des résultats de l'exercice précédent.
- Le maintien des taux d'imposition locale (pour la 13^{ème} année consécutive).
- Le non recours à l'emprunt.
- La mobilisation d'une partie de l'excédent disponible 2018 (1.173.240,90 € prélevés sur 1.830.293,84 €) dans le cadre de la construction du BP.

La capacité d'autofinancement est de 1.286.682 €.

Rappelons que l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2019 est de 2.030.396 € soit 210,60 €/habitant. La Commune a donc une capacité de désendettement total de moins de 2 ans. (Le seuil critique de capacité de remboursement se situe à 12 ans).

(Un emprunt d'un montant de 440.000 € au taux fixe de 1,42 % a été contracté en fin d'année 2018 auprès de la Banque Postale. Cet emprunt a été encaissé courant janvier 2019 et ne figure donc pas au tableau de la dette arrêté au 1^{er} janvier. En prenant en compte cet emprunt, l'encours de la dette est de 2.470.396 €).

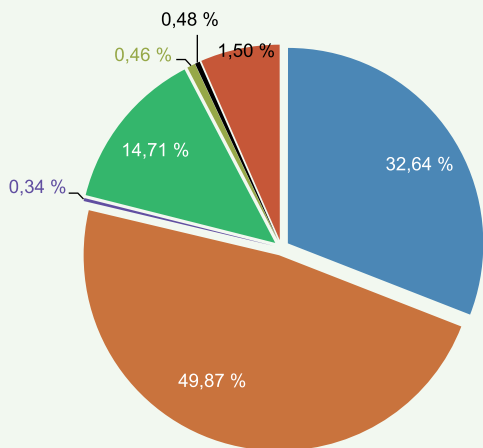
Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	5.016.984,00 €
Section de fonctionnement	9.708.812,84 €
Total	14.725.796,84 €

L'excédent mis en réserve (657.052 €) fait l'objet d'inscriptions en section de fonctionnement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

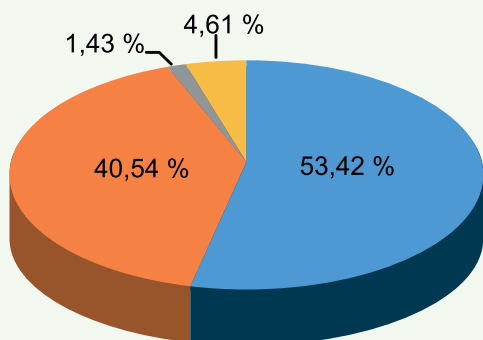
DÉPENSES RÉELLES



■ Charges à caractère général (fournitures, entretien des bâtiments, assurances...)	2.614.752,94 €	(32,64 %)
■ Charges de personnel	3.994.350,00 €	(49,87 %)
■ Atténuation de produits	27.000,00 €	(0,34 %)
■ Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, au CCAS, participations aux syndicats intercommunaux)	1.178.468,00 €	(14,71 %)
■ Charges financières (intérêts de la dette)	36.734,00 €	(0,46 %)
■ Charges exceptionnelles (allocations aux étudiants et lycéens)	38.500,00 €	(0,48 %)
■ Provision pour dépenses imprévues	120.000,00 €	(1,50 %)

S'ajoutent à ces dépenses réelles, les dépenses d'ordre qui constituent l'autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement. Elles s'établissent à 1.699.007,00 €, 1.455.538,00 € pour le virement à la section d'investissement et 243.469,00 € pour les dotations aux amortissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES

■ Dotations, subventions et participations	4.166.318,00 €	(53,42 %)
■ Impôts et Taxes	3.161.301,00 €	(40,54 %)
■ Autres recettes	111.600,00 €	(1,43 %)
■ Produits des services du domaine	359.300,00 €	(4,61 %)

S'ajoute à ces recettes réelles, le report du résultat 2018 d'un montant de 1.830.293,84 €.

Les dotations d'Etat :

	2018 (réalisé)	2019	Variation 2019/2018
Dotation forfaitaire de l'Etat	2.086.669 €	2.098.521 €	+ 0,57 %
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	880.139 €	928.158 €	+ 5,46 %
Dotation Nationale de Péréquation	147.921 €	147.004 €	- 0,62 %
Dotation de Solidarité Rurale – part péréquation	142.250 €	145.362 €	+ 2,19 %
Dotation de Solidarité Rurale – part cible	183.802 €	193.815 €	+ 5,45 %
Montant total des dotations	3.440.781 €	3.512.860 €	+ 2,09 %

Les taux de la fiscalité directe sont inchangés en 2019. Le produit des contributions directes est quasi stable (1.987.470 €).

Taux d'imposition 2019 (identiques depuis 2006)

Taxe d'habitation	23,29 %
Taxe foncière (bâti)	22,32 %
Taxe foncière (non bâti)	69,78 %

Evolution de l'encours de la dette au 1^{er} janvier

Année	Population de référence (INSEE)	Encours de la dette par habitant
2018	9.519	242,13 €
2019	9.641	210,60 €

Les principales inscriptions en section d'investissement :

⇒ Trottoirs et voirie rue Victor Hugo :	282.000 €
⇒ Rénovation des trottoirs rue Charles Lehut :	90.000 €
⇒ Rénovation des trottoirs rue Jacques Duclos :	30.000 €
⇒ Parking rue Paul Bert :	77.000 €
⇒ Travaux de mise en accessibilité du foyer Jacques Brel :	120.000 €
⇒ Aménagement extérieur salle Allende :	25.000 €
⇒ Extension de la vidéosurveillance :	60.000 €
⇒ Mobilier pour les écoles :	22.000 €
⇒ Mobilier restaurant scolaire Roger Salengro et Marcel Cachin :	40.000 €

De beaux résultats au concours pour l'école municipale de danse

Six élèves de l'Ecole Municipale de Danse d'Escaudain se sont illustrées au concours de Somain les 26 et 27 Janvier derniers. Après plusieurs semaines de répétition avec leur professeur Mathilde GIL, elles se sont produites sur la scène du Théâtre Gérard Philippe et ont toutes obtenu de belles récompenses en danse « Classique » et « Jazz ». Wissal AIT SOUSS, Noah MEDJBER et Louane PORET ont obtenu une première mention tandis que Clémence HAUSSY, Zeckyëlla STASIAK et Thalia VAN DEUREN se sont vu remettre un 3ème prix. Elles peuvent se féliciter de ces beaux résultats, d'autant qu'il s'agissait de leur premier concours.



Les élèves très fières des diplômes obtenus

Escaudain, terre d'artistes...



Pour cette 10^{ème} édition, les œuvres étaient exposées à la salle de la Jeunesse

Du 1^{er} au 8 Février, le Cercle Laïque organisait sa 10^{ème} exposition d'œuvres réalisées par des artistes Escaudinois.

Celle-ci a réuni 38 exposants. De nombreux visiteurs ainsi que tous les élèves des écoles d'Escaudain ont pu admirer les magnifiques œuvres exposées. Un franc succès pour l'association qui avait tout mis en œuvre pour que cet anniversaire soit une réussite.



Prise de parole de Monsieur le Maire au moment du vernissage en présence d'Isabelle ZAWIEJA-DE-NIZON, Conseillère Départementale du Canton, de Gildas DEGRES, Présidente du Cercle Laïque et d'Eliane POUPART, Mairaine de l'exposition.

Cette année la médiathèque communautaire d'Escaudain fête ses 5 ans d'ouverture



« Vous n'êtes encore jamais venus nous rendre visite, ce n'est pas grave ! Vous pouvez toujours le faire le mardi, jeudi ou vendredi entre 14h et 18h le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ou le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à

18h. Il n'y aura plus le gâteau d'anniversaire mais peut être du café ... ou au moins de l'eau ! Souvent il y a des animations, pour tous les goûts et pour tous les âges (lectures, activités créatives, calligraphie, spectacles, concerts etc.) consultez notre programmation sur <http://www.mediatheques-porteduhainaut.fr/>, sur la page facebook de la médiathèque, en dernière page de votre bulletin municipal etc...



Célèbre dresseur de livres !

Médiathèque communautaire
1 rue de la savonnerie
03.27.14.29.00
contact@mediatheque-escaudain.fr

La médiathèque



et remplissez la fiche d'inscription et vous pourrez emprunter le jour même, ainsi que dans les 9 autres médiathèques du réseau.

Alors n'hésitez plus, et venez rencontrer notre célèbre dresseur de livres ! »

L'équipe de la médiathèque



Soirée dansante de l'association Bimbo



Ci-dessus une partie des groupes présentés lors de la soirée

Le Samedi 16 Février dernier à la salle de la Jeunesse, l'association « Bimbo » a organisé sa traditionnelle soirée dansante. Durant la première partie de soirée, les élèves ont présenté à leur famille et amis quelques chorégraphies. Très enthousiaste, le public a pu ensuite prolonger la soirée sur la piste de danse. Cet évènement fut un bon moment convivial et une belle réussite culturelle.

La troupe « Scaldinium » de retour sur sa terre natale...



Les situations cocasses dans lesquelles étaient mêlés Jean-Claude LELEU et Hervé DRUCKE ainsi que les autres acteurs ont provoqué des éclats de rires tout au long de la pièce

Samedi 30 mars 2019 au foyer Jacques Brel, les Escaudinois se sont déplacés pour assister à la pièce de théâtre « La Locandiera de Carlo Goldoni ». Celle-ci, interprétée par la troupe Scaldinium, était riche en émotions, amour et jalousie en l'occurrence. Fous rires et applaudissements ont gratifié ce spectacle de qualité. À l'issue de la pièce, les artistes sont allés à la rencontre des spectateurs pour partager leurs impressions. Des échanges forts sympathiques en sont découlés !

Auditions de l'école municipale de musique



Une belle semaine qui a fait carton plein à chaque audition, oreilles et moustaches de rigueur !

De drôles de petits personnages ont investi l'école municipale de musique pour la semaine de la musique du 2 au 5 Avril. Les professeurs ont accompagné leurs élèves flûtistes, pianistes, trompettistes, clarinettes, saxophonistes, guitaristes et percussionnistes sur des airs dans lesquels chats et autres petits animaux pouvaient s'exprimer devant les parents. Les chanteurs de « petites voix » et de l'atelier chorale d'Arts en mouvement se sont prêtés au jeu dans un répertoire exclusivement félin, au plus grand plaisir des enfants !



160^{ème} Anniversaire Harmonie d'Escandain
1859 - 2019
SALLE DES SPORTS ALLENDE

Samedi 11 mai 2019 - 19h
Ouverture des portes : 18h30

1^{ère} partie - **Clarissimo**
Concert de clarinettes

2^{ème} partie - **TEA FOR TWO BIG BAND**
AMBIANCE JAZZY

Entrée 5€

Dimanche 12 mai 2019
Concert de Gala - 16h
Ouverture des portes : 15h30

1^{ère} partie - **Harmonie d'Escandain**

2^{ème} partie - **MUSIQUE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE**

Final - **Les deux formations réunies**

Entrée 8€



Renseignements & réservations :
06 24 77 12 88 / harmonieescandain160ans@gmail.com



Afin de fêter son 160^{ème} Anniversaire, la doyenne des associations Escandinoises a établi un beau programme

Le Tennis fait son carnaval



A l'occasion de la fête de Mardi Gras, le tennis club avait organisé une séance spéciale « Tennis déguisé » lors de l'entraînement des enfants de l'école de tennis...

Tous se sont prêtés au jeu et ont fièrement arboré leur costume à la salle Pironi. Après un entraînement écourté, les jeunes sportifs ont pu déguster les traditionnelles crêpes préparées par l'équipe dirigeante. Comme quoi on peut parfois allier sport et calories...

Une belle photo toute en couleurs



Les
parcours
du Cœur

Le 31 Mars les associations locales « Club Olympique Municipal » (*Athlétisme*) et « Atout Forme » (*Gymnastique*) ont organisé une marche dans le cadre du « Parcours du Cœur » 2019. L'inscription était d'1 euro, les fonds récoltés ont été reversés à la Fédération Française de Cardiologie. Un parcours de 7km à travers les anciennes friches industrielles d'Escaudain a été proposé aux 60 participants.



Avant le départ

15^{ème} édition du Cross Jean-Claude TRAMBLAY



A l'arrivée de la course reine :
victoire des frères CHOPIN

Le 10 Février dernier, le Club Olympique Municipal Escaudain a organisé son traditionnel Cross-Country « Jean-Claude TRAMBLAY » au stade municipal. Pour la petite histoire, Jean-Claude est un des plus anciens piliers du club : athlète émérite, dirigeant et entraîneur des jeunes.

Au total : 300 participants malgré un temps humide (propice au cross). Plusieurs catégories au programme :

- école d'athlétisme, poussins G/F, benjamins G/F (1.000m),
- minimes M (2.000m),
- cadets G/F (2.500m),
- juniors G/F, seniors et masters F (3.500m),
- seniors et masters H (5.000m),
- relais par équipe de 4 minimes à masters (4.000m).

Bonne tenue des locaux avec 3 victoires à la ligne d'arrivée (minimes, cadettes et juniors).

La prochaine édition aura lieu le 14 Février 2020, jour de la Saint Valentin.

De beaux résultats au Championnat de France de Cross



Photo des athlètes Escaudinois qui ont participé au championnat

Le dimanche 3 Mars, de nombreux athlètes du C.O.M.E. ont participé au championnat de France de Cross organisé par la FSGT à Allonnes près du Mans dans la Sarthe. Excellents résultats des Escaudinois malgré une importante concurrence venue de toute la France :

- 3 titres : l'équipe minimes filles, l'équipe juniors garçons et le vétéran Louis Reynald !
- 5 Titres de champion de France dont 3 individuels et 2 en équipes.
- Hania VASSEUR (minimes filles)
- L'équipe Minimes filles : Hania VASSEUR, Lola POETE, Jalane VUYLSTEKE, Clara DELOEIL, Noémie MERCIER.
- Pauline DELVALLEE (junior fille)
- L'équipe juniors : Logan DESMET, Thomas AUTES, Alexis JACQUET, Elie CRASNAULT, Rodrigue DEFER.
- Reynald LOUIS (vétérans 2)
- 2^{ème} place d'Aurélie LEPRINCE qui a loupé le titre sur une erreur d'aiguillage.
- 3^{ème} place de l'équipe vétérans 2 : Reynald LOUIS, Bruno DELFOSSE, Jérôme MARCUZZI, Laurent DUC MAUGE, Alain RODRIGUES

Meeting « Jean RODRIGUES »



Monsieur le Maire Bruno SALIGOT a donné le départ de la finale du 1000m

Le 10 Avril au stade municipal, s'est déroulé le 1^{er} meeting Jean RODRIGUES organisé par le C.O.M.E.

Au total pas moins de 7 disciplines et plusieurs catégories (lancé de poids et javelot, 100m, 400m, 1000m, 5000m, 3000m marche). Plusieurs clubs étaient représentés dont Escaudain, Vieux Condé, Trith St Léger, Douchy, Douai et Denain). Une belle compétition où les jeunes Escaudinois ont été brillants en particulier sur le 1000m.

Félicitations à 2 courageux Escaudinois...



Remarquable performance de l'Escaudinois Jean-Claude DE GRYSE pour sa 9^{ème} place au Championnat de France 50km marche organisé à Epinal le 17 Mars dernier



Un bel exploit également de Philippe RENARD, athlète du C.O.M.E., lors de sa participation au marathon de Paris le 14 Avril. Il a terminé les 42,195km en 3h03 !

Championnat de France de développé couché



Force Athlétique
Escaudain

Les 1er et 2 juin aura lieu, salle Allende, le championnat de France de Développé Couché, qualificatif Europe et Monde, organisé par le club de

Force Athlétique d'Escaudain. 450 athlètes, venus de toute la France et des DOM-TOM, s'affronteront pendant ces 2 journées. Plusieurs Escaudinois représenteront la ville et le club notamment Camellia MESSAOUI (catégorie sub-junior) fraîchement titrée Championne de France en Force Athlétique et Rodrigue CLAVIEZ (catégorie junior) vice-champion de France en F.A.. Tous deux font partie du « Collectif France ». Les seniors seront représentés par Leïla DUHEM, Dimitri BONNAY et Tony LEFEBVRE. Venez nombreux les encourager !



(de gauche à droite) : Maxence HAUSSY, Inès FERSITI, Camellia MESSAOUI, Manon DUFOUR, Leïla DUHEM, Rodrigue CLAVIEZ

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ

1 & 2

juin 2019

HORAIRE DE 10H à 20h
SALLE ALLENDE
RUE LEON GAMBETTA (ESCAUDAIN)

Buvette et petite restauration
entrée gratuite

Cérémonie des vœux



Le 11 Janvier dernier, c'est dans une salle de la Jeunesse comble que Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population. Pour ce rendez-vous incontournable, étaient invités les Escaudinois ainsi que

de nombreuses personnalités (chefs d'entreprises, commerçants, responsables d'associations locales, représentants de collectivités, milieu enseignant ainsi que les différents partenaires).



Après une introduction musicale de l'Harmonie d'Escaudain, Jeannette MARCUZZI, première Adjointe, a relaté le bilan de l'année 2018.



Lélia AKBLY, élève de l'Ecole Municipale de Danse, a accompagné joliment l'Harmonie durant les intermèdes musicaux.



Monsieur le Maire Bruno SALIGOT a ensuite pris la parole en saluant tout d'abord la présence du public, toujours aussi nombreux à cette cérémonie. Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé les problèmes de société actuelle avant de présenter les projets à venir :

« Escaudain doit composer avec un contexte budgétaire contraint que tout le monde connaît. Ainsi 2019 sera surtout une année de concrétisations ou d'avancées décisives de plusieurs de nos projets en route depuis quelques temps :

- La construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire Municipale rue Blanqui aux abords de la nouvelle urbanisation et de la Médiathèque
- Modernisation de la salle Allende
- Création d'une micro crèche privée
- Projet de construction d'un nouveau groupe scolaire (site du Domaine de la Ferme)
- Travaux de réfection des trottoirs rue Camille Desmoulins (entre la rue Marceau et l'Avenue de la Paix)
- Travaux de voirie et d'éclairage public, résidence Philippe Watrisse
- Réfection de la rue Louis Blanc
- Commercialisation des 13 lots libres par la SIGH rue Victor Hugo, sur l'ancienne assise de la Cité des Peupliers
- Les 15 lots libres du projet privé rue Gustave Delory devraient également trouver preneur cette année
- D'autres projets avanceront comme celui du Domaine de la Ferme, dans sa 3^{ème} phase par la SIA comme celui de la « Résidence du Collège » (face à la médiathèque)
- Etude de maîtrise d'ouvrage sur les espaces publics pour redynamiser le quartier Schneider »

Fête du Travail



Défilé du 1er mai départ rue Edouard Vaillant



Photo des médaillés

La municipalité a procédé à la remise des diplômes et des médailles du travail le 1er Mai. Cette année, 23 récipiendaires étaient mis à l'honneur, chacun a reçu un petit cadeau de la part de la municipalité.

9 au titre de l'échelon Argent
6 au titre de l'échelon Vermeil
5 au titre de l'échelon Or
3 au titre de l'échelon Grand Or

La culture s'invite dans les quartiers

Lecture et les Diar sa a était
sur donnée cette année la fen en

« Une vie bien renger d'Adolpha ».

Adolpha, c'est un voyage dans le temps, un voyage dans la dureté et les épreuves de la vie de quelqu'un qui n'est pas né avec une cuillère en argent dans la bouche. Elle en a chié mais sans jamais s'apitoyer sur son sort.

Adolpha a su se servir de son énergie, son talent bien spécial d'écrivaine pour faire de ses expériences un héritage qu'elle nous offre. »

Corinne Masiero

Cette fois c'est Sophie CORNILLE qui a relaté l'incroyable histoire d'Adolpha



Samedi
29 juin

Salle de
la jeunesse
d'Escaudain

Gratuit

Le 30 Septembre 2017, à la médiathèque communautaire d'Escaudain, l'actrice Corinne MASIERO et la compagnie « Détournoyment » nous avaient fait l'honneur de présenter leur spectacle

Compte tenu du succès rencontré, la municipalité a souhaité renouveler l'opération en direction des associations de quartiers. C'est pourquoi, le 6 Mars dernier, la troupe « Détournoyment » est revenue à Escaudain et a présenté pour la seconde fois son spectacle.

Après un débat très chaleureux, Monsieur le Maire a remercié les artistes et a annoncé que le film « Les Invisibles » sorti le 9 Janvier dernier dans lequel Adolpha VAN MEERHAEGHE joue un des rôles principaux en compagnie de Corinne MASIERO, serait diffusé à la salle de la Jeunesse sur écran géant.

Adolpha anime également des ateliers d'arts plastiques consistant en l'élaboration d'objets «totem» à partir de papier mâché. Dans la continuité des actions menées en direction des quartiers, la ville d'Escaudain en partenariat avec le service prévention jeunesse du CCAS a souhaité collaborer avec Adolpha pour que son parcours atypique puisse être découvert par l'intermédiaire de l'art.

A l'issue de la lecture, le public a pu échanger avec les membres de la troupe (de gauche à droite sur la photo : Nicolas GRARD, Louise BRONX, Adolpha VAN MEERHAEGHE et Sophie CORNILLE)

Plusieurs ateliers ont été organisés les 5, 12 et 19 Avril au sein même des quartiers. Sous les conseils de l'artiste, les participants ont pu créer leur propre totem dans la convivialité. Ces échanges culturels avec Adolpha ont permis à chacun de s'épanouir librement.

Les œuvres réalisées seront exposées à la salle de la Jeunesse lors de la projection du film «Les Invisibles», le 29 juin .

Réservations en mairie au :
03 27 44 88 10



Un des ateliers mis en place dans les quartiers, ici au local Louise Michel

Zoom sur Nord Escaudain

Le 30 mars 2019, à la salle de la Jeunesse, premier loto organisé par l'association Nord Escaudain, à la demande d'habitants du quartier. Ce fut un véritable succès : 200 personnes y ont participé dans une ambiance familiale. La prestation de Willy, animateur hors pair, et la volonté de l'association d'en faire un moment de partage, ont permis à

tous d'en profiter et de repartir satisfaits : qualité des lots, cadeau à chaque participant, petite restauration à prix modéré, jeux encadrés pour les enfants... toutes les conditions étaient réunies ! Les nombreux bénévoles ont beaucoup donné : accueil, amitié, convivialité, énergie... Cette expérience leur sera utile pour améliorer l'organisation des lotos à venir !



Autant de manières de faire le couscous que de cuisinières ! Il semblerait que l'association Nord Escaudain ait déniché une bonne recette pour régaler les 95 convives qui ont participé au repas-karaoke le samedi 6 avril à la salle Salengro ! Chacun choisissait 1, 2, ou 3 viandes, et outre l'harissa, on pouvait ajouter aussi un excellent confit oignons-raisins secs, le tout préparé par les bénévoles de l'association. Ambiance assurée par Florent, tout le monde y est allé de sa chanson préférée et les amateurs ont esquissé un pas de danse. Très bonne soirée de détente de l'avis général, à refaire !

Enseignement & Restauration Scolaire

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE



Pour les réinscriptions aux différents services municipaux :

restauration scolaire et accueils périscolaires*,

les familles doivent déposer le dossier commun 2019-2020

(distribué fin Mai dans les établissements scolaires ou disponible en Mairie)



du **Lundi 3 Juin au Vendredi 7 Juin, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30,**

Inscrivez-vous !

au bâtiment modulaire.

Inscrivez-vous !

*(pour les écoles Roger Salengro, Simon/Sévigné, Ernest Renan, Victor Hugo).

Service Prévention Jeunesse

Dispositif de réussite éducative

La commune d'Escaudain met en place, depuis 2008, le dispositif de réussite éducative, proposant un accompagnement individualisé des enfants âgés de 2 à 16 ans qui auraient besoin d'une aide supplémentaire pour leur épanouissement. Ce dispositif, qui est mis en œuvre en collaboration directe avec les parents, se caractérise par son côté novateur consistant à porter l'aide sur la situation personnelle de l'enfant. Cette aide se traduit par l'élaboration d'un projet individualisé en lien avec les difficultés de l'enfant dont la mise en place est assortie de l'accord préalable des parents qui ont le statut de partenaires incontournables.

Au niveau de la commune, le Dispositif de Réussite Educative se décline en trois axes : le domaine socio-éducatif, l'aide à la parentalité, le domaine médico-social.

Au total, 7 actions, axées sur ces trois thématiques, sont programmées :

- ➔ Club livres : action périscolaire visant à transmettre aux enfants et leurs parents le goût de lire qui est la base des apprentissages.
- ➔ Club langage : action périscolaire visant à développer le langage d'enfants de maternelle.
- ➔ Développement de l'aisance corporelle : action mise en place pour des enfants souvent introvertis (effacés en classe, manque de confiance...).
- ➔ Atelier de psychomotricité : action d'éveil psychocorporel et de stimulation psychomotrice globale.
- ➔ Jeux de concentration et monde sonore : action à caractère musical favorisant le développement de l'attention et de la concentration. Elle est destinée aux enfants de maternelle
- ➔ Soutien à la parentalité : suivi individualisé à destination des enfants et des parents visant notamment à améliorer les relations entre les parents et les enfants.
- ➔ Lutte contre le décrochage scolaire : prise en charge des collégiens exclus temporairement sur orientation du personnel pédagogique et aide au suivi scolaire des enfants (pas d'aide aux devoirs).

Ces actions sont animées par des professionnels qualifiés en matière d'accompagnement des enfants et de leurs familles : des enseignants, une éducatrice spécialisée, un psychologue, un sophrologue et une psychomotricienne.

PUBLIC VISÉ

Enfants/adolescents âgés entre 2 et 16 ans et leurs familles. Tout le territoire communal est concerné.

A la lumière des propos des parents et des partenaires dont le principal est l'Education nationale, les résultats obtenus sont très encourageants. Les enfants suivis, tout comme les parents, accèdent aux moyens leur permettant de réaliser de gros progrès. Représentant le principal centre d'intérêt, les enfants parviennent à surmonter leurs difficultés pour s'inscrire à terme dans la voie de progrès et d'épanouissement personnel.

CONDITIONS D'ADHÉSION

La plupart des enfants sont repérés par l'Éducation nationale. Toutefois, les parents souhaitant bénéficier de cette aide ont également la possibilité de contacter directement le Service Prévention Jeunesse.

CONTACT

Monsieur Olivier CAVALLARO
Local Condorcet
4 Place Condorcet
(A côté de l'église).
Téléphone: 03.27.33.80.96

CONFIDENTIALITÉ

Tout ce qui est entrepris dans le cadre de ce dispositif est soumis au strict respect de la règle de confidentialité. Dès lors, seule la recherche de la réponse à la situation de l'enfant importe. Son identité est totalement préservée durant le suivi. Les parents peuvent à tout moment accéder aux données concernant le projet visant l'enfant.

Enseignement & Restauration Scolaire

Allocations aux lycéens et étudiants

Afin de percevoir la bourse communale, les élèves ayant fréquenté assidument un établissement :



- ➔ D'enseignement spécialisé (section d'études spécialisées d'un collège, institut médico-éducatif, ...),
- ➔ Du second cycle de l'enseignement secondaire (lycée),
- ➔ De l'enseignement supérieur

sont invités à déposer en mairie, uniquement au service comptabilité, leur justificatif d'adresse récent, une pièce d'identité à la même adresse, ainsi qu'un certificat de scolarité (signé par le chef d'établissement avec cachet ou un certificat d'inscription pour les étudiants où figure l'adresse du demandeur et la date de naissance) relatif à l'année 2018/2019, accompagné obligatoirement d'un R.I.B ou R.I.P avec nom et adresse de la personne :

au nom de Monsieur et Madame pour les enfants mineurs (en cas de séparation ou de divorce ou de nom différent, se munir du livret

de famille et copie du jugement qui octroie la garde de l'enfant à la personne dépositaire),

- ➔ au nom de l'élève obligatoirement si celui-ci est majeur ou s'il atteint la majorité à compter du 01/07/2019.

Attention, sont exclus les élèves suivant des cours par correspondance, en alternance ou en apprentissage, ou rémunération indemnisation.

Les certificats doivent être datés et signés du mois de mai et déposés au service comptabilité (2^{ème} étage de la mairie), à compter du 3 juin jusqu'au 5 Juillet 2019 dernier délai.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service comptabilité au 03.27.44.89.07.

Montant des allocations		
Lycéens	Études supérieures	Établissements spécialisés
35 €	105 €	92 €

Service Prévention Jeunesse

Médiation sociale

Dans le but de poursuivre les efforts visant l'amélioration de la qualité de vie de la population, la Ville d'Escaudain a mis en place, depuis 2014, un projet portant sur la médiation sociale. Le but de celle-ci consiste d'un côté à qualifier les services rendus aux habitants ; de l'autre, à agir en matière de relations interpersonnelles. En effet, ce projet qui promeut les relations entre les citoyens et les institutions nourrit en même temps la volonté de contribuer à la construction de relations apaisées parmi les citoyens. De ce fait, la Ville d'Escaudain, en lien avec l'Etat et d'autres organismes partenaires intervenant sur notre territoire, s'est dotée d'un poste de médiateur social chargé de traduire cette volonté en actions. Cela se traduit par 5 orientations :

➔ La proximité : la présence quotidienne sur le terrain

A travers le travail de maraudes, le médiateur va à la rencontre des habitants pour se faire connaître et connaître les populations. Par sa présence sur le terrain, le médiateur se rend accessible et recueille les besoins des habitants. Ces besoins font l'objet d'une appréciation avant d'être ensuite transmis aux partenaires appropriés afin que ces derniers puissent explorer les possibilités de réponses.

➔ La gestion des conflits

Les conflits font partie des facteurs majeurs sur lesquels le médiateur agit régulièrement. Il s'agit là de différends apparaissant dans les relations parmi les citoyens. Ils sont d'ordinaire générés par des incivilités. La proximité que le médiateur entretient avec le terrain permet d'apporter des réponses aux problèmes de troubles à l'ordre public : conflits interpersonnels, nuisances sonores, problèmes de sécurité, regroupements dans des parties communes d'immeubles, regroupements sur la voie publique avec des troubles de voisinage...

➔ La mise en relation avec un partenaire

Le médiateur a également le statut de facilitateur d'accès aux droits. A ce titre, il accompagne les habitants, selon les besoins, auprès des structures compétentes. Faisant partie d'un réseau des partenaires, il a pour tâche d'orienter les citoyens vers les professionnels en mesure d'apporter des réponses correspondant aux demandes. C'est ainsi qu'il accompagne par exemple les jeunes dans le cadre de leurs projets d'insertion socio-professionnelle. Son rôle étant de permettre aux personnes demandeuses de bénéficier d'un accompagnement en vue de lever les éventuels obstacles à l'accès aux services.

➔ L'aide technique aux associations de quartiers

L'une des missions du médiateur consiste à dynamiser les liens entre les associations et les institutions. De ce fait, il entretient des rapports constructifs avec les associations de quartiers. En s'investissant dans la construction des liens parmi celles-ci, il contribue à la mise en place des projets inter quartiers fédérant les initiatives associatives. Aussi, grâce à l'instauration du climat de confiance réciproque avec ces associations, il apporte, en cas de besoin, une aide en matière d'organisation et d'animation de la vie locale.

➔ La veille active

Etant les yeux et les oreilles de la ville, il exerce une observation active sur le territoire permettant aux acteurs locaux d'identifier rapidement les sites sensibles et les investir.

CONTACT

Monsieur Jamel DARDARI
Local Condorcet
4, Place Condorcet
(A côté de l'église)

Téléphone : 03.27.33.80.96
06.08.48.17.51

Environnement, Hygiène & Sécurité



Pose de feux comportementaux dans la rue C. Desmoulin

Les dangers du protoxyde d'azote



Le protoxyde d'azote, aussi connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz d'usage courant stocké dans des cartouches pour siphon à chantilly, des aérosols d'air sec ou des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Lorsqu'il est expulsé de son conteneur, le protoxyde d'azote devient un gaz très froid, incolore à l'odeur douceâtre.

Détourné de son usage initial pour ses propriétés euphorisantes, il est transféré dans des ballons de baudruche afin d'être inhalé ou aspiré par la bouche.

L'intensité des effets varie selon chaque personne, le contexte dans lequel elle consomme, la quantité et la qualité du produit consommé.

L'inhalation du protoxyde d'azote entraîne une euphorie comparable à une ivresse, souvent accompagnée de rires incontrôlables (d'où le nom de gaz hilarant), et de distorsions visuelles et auditives.

L'inhalation modifie la voix qui devient particulièrement grave durant quelques secondes.

Le protoxyde d'azote peut entraîner des effets indésirables qui disparaissent généralement 15 minutes après l'arrêt de l'inhalation. Ils peuvent persister quelques heures voire quelques jours en fonction de la dose consommée : nausées et vomissements, maux de tête, crampes abdominales, diarrhées, somnolence et légère

baisse de la vigilance dans les 30 minutes qui suivent la prise, vertiges, acouphènes (perceptions de bourdonnements en l'absence de bruit extérieur)

A forte dose, sa consommation peut aussi entraîner : une confusion, une désorientation, des difficultés à parler et à coordonner ses mouvements, une faiblesse musculaire, un ralentissement ou des irrégularités du rythme cardiaque.

Chaque prise entraîne des risques, quelle que soit la fréquence de l'usage :

- *Un risque de brûlure par le froid : Le gaz libéré est extrêmement froid. L'inhalation directement à la cartouche est à éviter absolument car elle expose à de graves risques de gelures du nez, des lèvres et des cordes vocales.*
- *Un manque d'oxygène pouvant entraîner la mort : les cartouches sont très concentrées en protoxyde d'azote, et des inhalations répétées peuvent conduire à la mort par asphyxie (manque d'oxygène).*
- *Un risque de perte de connaissance pouvant entraîner une chute grave (risque de fracture, de traumatismes...)*
- *Une perte des réflexes de la toux et de la déglutition : risque potentiellement mortel de fausse route de vomissements vers les poumons, surtout en cas de perte de connaissance.*

L'usage régulier entraîne des pertes de mémoire, des troubles de l'érection, des troubles de l'humeur de type paranoïaque, des hallucinations visuelles, des troubles du rythme cardiaque, une baisse de la tension artérielle.

Outre le fait que ce phénomène représente un risque sanitaire pour les consommateurs, il est parfois associé à une dégradation de l'environnement dans lequel il est consommé.

Déneigement



Petit clin d'œil aux agents du service technique qui sont intervenus à plusieurs reprises très tôt le matin durant la période hivernale pour déneiger les voiries communales

Environnement, Hygiène & Sécurité

Grosse opération de Police sur la commune!!!

Le 10 Avril dernier, se tenait en Mairie une conférence de presse à l'initiative de Monsieur le Maire Bruno SALIGOT, associant Monsieur le Maire de Louches et Monsieur le Substitut du Procureur de la République. La presse écrite, mais aussi la radio et télévision régionale, en donnèrent échos.

Quelques précisions



Depuis Septembre 2018, de nombreux escaudinois nous faisaient part de leur inquiétude face à des regroupements suspects de plus en plus importants principalement dans deux quartiers de la Ville : « la cité Schneider » et la place au centre-ville.

Rapidement, nous avons pu nous rendre compte que les « occupations d'espaces publics » trouvaient leur source dans un trafic de produits stupéfiants, ce dont la Police Nationale était immédiatement informée par nos soins.

Quant aux regroupements sur la place (face au PMU) très visibles, ces attroupements suspects d'individus dont la plupart étaient mineurs généraient un fort sentiment d'insécurité et de rejet de la population par le comportement outrancier et provocateur des participants qui s'approprièrent là aussi l'espace au détriment des activités normales de ces lieux.

Il va sans dire que dans le même temps,

notamment sur les réseaux sociaux, fleurissaient ces inquiétudes par les imprécations habituelles accompagnées bien sûr des « yaka, y faut que », « mais que fait la mairie », etc...

Sans tenir compte de certaines suggestions farfelues, dès le 1^{er} constat Monsieur le Maire et ses adjoints se sont mis au travail pour tenter d'enrayer ces phénomènes inquiétants et trouver des solutions pérennes à même de rassurer la population, habitants dépeignant une situation insupportable. Les « dealers » s'appropriant sans vergogne les espaces publics et privés interdisant tout usage normal de ces espaces : les enfants ne pouvaient plus sortir jouer, les poubelles étaient récupérées pour faire du feu, les mobiliers de jardin dérobés et utilisés pour l'installation de barbecues sauvages. Toutes ces informations et témoignages étaient relayés aux services de Police.

Sachant la complète implication des services de Police avec lesquels nous maintenons un contact permanent, il nous est apparu nécessaire d'intervenir en alertant les autorités judiciaires et notamment Monsieur le Procureur de la République de Valenciennes auquel, notamment par

courrier, Monsieur le Maire dépeignait l'enfer vécu par les riverains et leur exaspération devant ce qu'ils considéraient comme un abandon de la part des autorités.

De notre part, il est, par ailleurs, important de rappeler ici qu'il semble que les installations vidéosurveillance, le bureau de Police maintenu sur la place ainsi que nos « cellules de veille » mises en place dans le cadre du CISPD aient contribué à l'enquête.

Ayant reçu les renforts nécessaires, les premières opérations ont été effectuées avec succès les 28 et 29 Mars et le 1^{er} Avril, ainsi que le 24 Avril. Nous espérons maintenant que ces 1^{er} coups de filet d'importance contribueront à mettre un terme aux désagréments auxquels était soumise la population.

Il nous reste à adresser nos plus vifs remerciements aux policiers intervenants et à leur hiérarchie qu'ils soient de Denain de Valenciennes, de la Sureté départementale et de la PJ de Lille sans oublier dans nos remerciements Monsieur le Procureur de la République pour son soutien et son attention, lui qui a maintenant la lourde charge du traitement judiciaire des dossiers.

Et le reste ?

L'habitat insalubre qu'en est-il ?



Son traitement relève d'une action menée par la municipalité en coordination avec la Caisse d'Allocations Familiales et le concours de l'Agence Régionale de la Santé. Ainsi depuis la signature d'une convention avec la CAF : **278 visites à domicile** ont été effectuées concernant 247 logements : **185 du parc privé** et **62 du parc social** (tous bailleurs confondus). **105 logements ont été déclarés indécents** suite au diagnostic. 10 arrêtés d'insalubrité ont été pris et 3 arrêtés de péril.

Les dépôts d'ordures, encore un domaine où les « yaka, y faut que... » sévissent.



M. André DRELON, Adjoint chargé de la sécurité, est régulièrement présent au tribunal pour y représenter la commune aux audiences, faisant suite aux plaintes qu'il a

déposées avec des témoignages probants établissant clairement l'infraction. Il fait souvent part de son étonnement devant les imprécations de certains constatant un dépôt alors que très souvent personne « n'a rien vu »... Heureusement, des habitants ont le courage de témoigner, considérant à juste titre que ce n'est pas de la délation mais de la légitime défense devant la lâcheté de ceux qui déposent, détériorant l'environnement de tous et occasionnant des frais conséquents à la municipalité.



Le fait d'abandonner des déchets sur le domaine public est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ ainsi que la confiscation du véhicule.

Si vous constatez une dégradation, une incivilité, un trouble à la tranquillité publique : **n'hésitez pas à prévenir la Police**, en composant le **17** !

Brûler les déchets verts ? Une pratique interdite, à risque et très polluante...



Le brûlage des déchets ménagers, dont les déchets verts, est interdit toute l'année sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et des particules.

À titre indicatif, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 100 à 1 000 allers-retours pour rejoindre une déchèterie située à 10 km, en fonction du type de véhicule utilisé.

Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts (règlement sanitaire départemental du Nord article 84).

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 450 euros.

Enfance & Jeunesse

ALSH Printemps 2019



Sortie VTT dans les friches

« Des effectifs stables pour une prise en charge de qualité »

Les accueils de loisirs Municipaux développés lors des petites vacances scolaires pour les 3/5 ans et 6/13 ans affichent complet ! La stabilité des effectifs s'explique par la qualité de l'équipe d'animation. Cette qualité de prise en charge favorise la mise en confiance des parents et enfants. Depuis la Toussaint 2017 les taux de fréquentation atteignent leur seuil maximum ! C'est plus de 160 enfants qui participent aux animations.

Les projets d'animations développés correspondent aux attentes des enfants et les parents sont régulièrement interrogés afin de favoriser un partenariat nécessaire pour l'équilibre de tous.

Les enfants des différents groupes se sont épanouis tout au long du séjour, la météo a été au rendez-vous, le dynamisme et le savoir-faire des animateurs a favorisé l'adhésion de tous.

Les activités développées en ALSH :

Comme à chaque centre, les enfants et animateurs ont passé d'agréables moments.

Convivialité, respect, actions éducatives étaient au programme : piscine, randonnée VTT, rollers, activités sportives et manuelles, organisation de grands jeux, sorties au parc animalier de Pairi Daiza, Fleury, Karting,....

Les ateliers parents - enfants se sont déroulés à la salle de la jeunesse, la grande réussite a été de réunir un grand nombre de familles et d'enfants pour un après-midi de partage et d'échange. **Le service de ramassage et dépose à vélo trouve de plus en plus son public. Cette initiative s'inscrit dans une démarche éco-citoyenneté.**



Les équipes du « tournoi mixte foot »

des enfants de l'ALSH d'Avril. Au total : 16 équipes engagées sur les terrains d'Escaudain. Des ateliers Citoyenneté, Environnement, Santé sport et Nutrition ont été proposés aux jeunes filles et garçons. Notons que l'équipe d'Escaudain s'est qualifiée pour le tournoi final qui aura lieu le mercredi 22 mai 2019 sur les installations du VAFC !

sorties le Fleury et Pairi Daiza. Une chose est sûre, tout le monde a apprécié ces deux semaines axées sur l'éveil des enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que les aventures de nos «TCHOUPITCHOUX» et «AVENTURIERS» se poursuivront en Juillet 2019...



Atelier environnement

Nouveauté cette année : Dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine qui se déroulera en France, le site de Valenciennes a été retenu pour accueillir des rencontres de Football. Aussi, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, en partenariat avec Val' Métropole, a organisé un Tournoi « Mixte Foot » à destination

Les enfants des tchoupitchoux, centre des maternelles, ont profité des vacances de printemps pour faire le plein d'énergie ! Les activités sportives olympiques et les jeux sur les animaux sont venus préparer nos vacanciers aux



À NOTER SUR VOS AGENDAS

ALSH des Vacances scolaires « Estivales » : Juillet 2019 (de 8h45 à 17h) :

Période 1 :	Période 2 :	Période 3 :
du lundi 8 au vendredi 12 juillet	du lundi 15 au vendredi 19 juillet	du lundi 22 au vendredi 26 juillet

Les inscriptions se dérouleront au bâtiment modulaire annexé à la Mairie – service jeunesse Pour tous renseignements, contacter le service jeunesse au : 03 27 44 89 15 / 06 86 23 38 06 ou par mail : benaiche.o@ville-escaudain.fr

Les permanences se dérouleront les :

➔ 27, 28 et 29 mai 2019 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

➔ ainsi que les 3, 4, 5 et 12 juin 2019 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

(option le 13 juin 2019 pour les familles non domiciliées dans la commune).

Le Portail Famille (réservation et paiement en ligne) sera activé du 20 au 31 mai 2019.





NOTS QUARTIERS D'ÉTÉ

La commune a souhaité relancer l'opération « Quartiers d'été » afin d'apporter une animation portée par les associations locales.

Cette initiative permettra de mettre en place une journée festive, il sera proposé aux Escaudinois des animations sociales et culturelles. L'édition 2019 sera placée sous le signe de l'Eco-Responsabilité. Aussi, notez sur vos agendas que le **Samedi 13 juillet 2019 de 10h à 16h** sera l'occasion de participer gratuitement aux animations.

Une restitution du stage de Capoeira et de percussion brésilienne sera proposée par les enfants de l'ALSH de Juillet 2019.

Cette manifestation populaire est soutenue par la Région des Hauts de France et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Programmation de Mai à Septembre 2019

MAI

- **11 et 12 :**
160^{ème} Anniversaire de l'Harmonie d'Escaudain (salle Allende)
- **Du 10 Mai au 9 Juin :**
21^{ème} Tournoi Open de Tennis « François COUDERT » (Stade)
- **Dimanche 12 :**
Brocante (école Roger Salengro)
- **Dimanche 26 :**
Elections Européennes
- **Fin Mai**
N'oubliez pas la fête des voisins !!! ...
- **Du 30 Mai au 2 Juin :**
Championnat de France de Force Athlétique – DC (salle Allende)

JUILLET

- **Du 6 au 9 :**
Ducasse (Place Gambetta)
- **Dimanche 7 :**
Brocante (Cité Nervo)
- **Samedi 13 :**
Animations « Nos quartiers d'été », concerts, feu d'artifices (Stade)
- **Dimanche 14 :**
Fête Nationale (Monument aux morts)

AOÛT

- **Judi 22 :**
Don du sang (Salle de la Jeunesse)

SEPTEMBRE

- **Dimanche 1er :**
Randonnée VTT nocturne (départ de la salle Delaune)
- **Dimanche 1er :**
Loto du basket féminin (salle de la Jeunesse)
- **Lundi 2 :**
Commémoration de la Libération d'Escaudain (cimetière, monument aux morts)
- **Dimanche 8 :**
Fête du sport (Stade)
- **14 et 15 :**
Journées Européennes du Patrimoine (Eglise, jardin public, musée)
- **Dimanche 29 :**
Repas des aînés

JUIN

- **Dimanche 2 :**
Brocante du football (stade)
- **Samedi 8 :**
Hommage aux morts en Indochine (Monument aux morts)
- **Du 8 au 10 :**
39^{ème} Tournoi International de football « Fabrice DJOGO » catégorie U15 (Stade)
- **Dimanche 9 :**
Brocante de l'école élémentaire Cachin (rue Louis Blanc)
- **Lundi 10 :**
Brocante de l'Union du Commerce de 7h à 14h
Infos et Réservations au : 06 07 25 48 78

- **Du 10 au 22 :**
Tournoi de tennis catégorie jeunes (stade)
- **Samedi 15 :**
Tournoi de basket féminin catégorie poussines (salles Allende et Pironi)
- **Samedi 15 :**
Gala de l'école municipale de danse (Théâtre de Denain)
- **Dimanche 16 :**
Gala de danse de l'association « Bimbo » (Théâtre de Denain)

- **Mardi 18 :**
Appel du 18 Juin 1940 (Monument aux morts)

- **Judi 20 :**
Don du sang (Salle du 3ème âge)

- **Samedi 22 :**
3ème Kidathlon « Patrick DERUELLE » (stade)

- **Samedi 22 :**
Soirée dansante de l'association « Arts en mouvement » (Salle de la Jeunesse)

- **Dimanche 23 :**
Brocante de l'association Nord Escaudain (Ecole élémentaire Cachin)

- **Samedi 29 :**
Projection du film « Les Invisibles » (salle de la Jeunesse) -Gratuit-

- **Dimanche 30 :**
Tir Beursault des Archers (Stade)

Espaces Numériques de Proximité

Planification de Mai à Septembre 2019

mai 2019		juin 2019		juillet 2019		août 2019		Septembre 2019	
mer.	1 jour férié	sam.	1 P. Schneider	lun.	1	jeu.	1	dim.	1
jeu.	2	dim.	2	mar.	2	ven.	2	lun.	2
ven.	3	lun.	3	mer.	3	sam.	3	mar.	3
sam.	4 P. Schneider	mar.	4	jeu.	4	dim.	4	mer.	4 V. Hugo
dim.	5	mer.	5	ven.	5	lun.	5	jeu.	5
lun.	6	jeu.	6	sam.	6 P. Schneider	mar.	6	ven.	6
mar.	7	ven.	7	dim.	7	mer.	7	sam.	7 P. Schneider
mer.	8 jour férié	sam.	8 P. Schneider	lun.	8	jeu.	8	dim.	8
jeu.	9	dim.	9	mar.	9	ven.	9	lun.	9
ven.	10	lun.	10 jour férié	mer.	10	sam.	10	mar.	10
sam.	11 P. Schneider	mar.	11	jeu.	11	dim.	11	mer.	11 M. Cachin
dim.	12	mer.	12	ven.	12	lun.	12	jeu.	12
lun.	13	jeu.	13	sam.	13	mar.	13	ven.	13
mar.	14	ven.	14	dim.	14 jour férié	mer.	14	sam.	14 P. Schneider
mer.	15	sam.	15 P. Schneider	lun.	15	jeu.	15 jour férié	dim.	15
jeu.	16	dim.	16	mar.	16	ven.	16	lun.	16
ven.	17	lun.	17	mer.	17	sam.	17	mar.	17
sam.	18 P. Schneider	mar.	18	jeu.	18	dim.	18	mer.	18 V. Hugo
dim.	19	mer.	19	ven.	19	lun.	19	jeu.	19
lun.	20	jeu.	20	sam.	20	mar.	20	ven.	20
mar.	21	ven.	21	dim.	21	mer.	21 V. Hugo	sam.	21 P. Schneider
mer.	22	sam.	22 P. Schneider	lun.	22	jeu.	22	dim.	22
jeu.	23	dim.	23	mar.	23	ven.	23	lun.	23
ven.	24	lun.	24	mer.	24	sam.	24 P. Schneider	mar.	24
sam.	25 P. Schneider	mar.	25	jeu.	25	dim.	25	mer.	25 M. Cachin
dim.	26	mer.	26	ven.	26	lun.	26	jeu.	26
lun.	27	jeu.	27	sam.	27	mar.	27	ven.	27
mar.	28	ven.	28	dim.	28	mer.	28 M. Cachin	sam.	28 P. Schneider
mer.	29	sam.	29 P. Schneider	lun.	29	jeu.	29	dim.	29
jeu.	30	dim.	30	mar.	30	ven.	30	lun.	30
ven.	31	mer.	31	mer.	31	sam.	31 P. Schneider		

Paul Schneider
219, rue Paul Bert
59124 ESCAUDAIN
samedi de 9^h à 12^h



Marcel Cachin
Rue Pierre Degeyter
59124 ESCAUDAIN
Mercredi de 14^h à 17^h



Victor Hugo
Place Gambetta
59124 ESCAUDAIN
Mercredi de 14^h à 17^h



Contact :
Philippe Lussiez
Service Communication

Mairie d'Escaudain
16, rue Paul Bert
59124 Escaudain

03 27 44 88 10
lussiez.p@ville-escaudain.fr

Elections Européennes 2019

Date et heure du scrutin

↳ L'élection des Représentants au Parlement Européen se déroulera le **Dimanche 26 Mai**
Le scrutin sera ouvert dès 8 heures et clos à 18 heures.

Rappel des pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

Pour les électeurs français

- 1) Carte nationale d'identité,
- 2) Passeport,
- 3) Carte d'identité de parlementaire avec photographie,
- 4) Carte d'identité d'élu local avec photographie,
- 5) Carte vitale avec photographie,
- 6) Carte du combattant avec photographie,
- 7) Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie,
- 8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- 9) Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie,
- 10) Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union Européenne »,
- 11) Permis de chasser avec photographie,
- 12) Récépissé valant justificatif de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.



Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Pour les électeurs ressortissants de la communauté européenne

- Carte nationale d'identité ou passeport,
- Titre de séjour,
- Un des documents mentionnés ci-dessus du n°4 au n°12 ;

Ces titres doivent être en cours de validité.

Remise d'une nouvelle carte électorale

↳ La réforme électorale, conduite par le Ministère de l'Intérieur relative à la gestion des listes électorales nécessite une renumérotation de l'ensemble des électeurs de la commune,
De ce fait, **une nouvelle carte électorale** comportant un numéro d' « identifiant national d'électeur » sera distribuée par voie postale à chaque électeur de la commune.

Transports

↳ Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer et désirant bénéficier d'un transport pour se rendre à leur bureau de vote sont priées de se faire inscrire en mairie, service des élections au **03 27 44 88 92**.

Permanence parlementaire



Depuis Avril, la Sénatrice du Nord Michelle GREAUME tient une permanence en Mairie d'Escaudain tous les premiers lundis de chaque mois de 11h à 12h. En dehors de ces horaires, vous pouvez solliciter un rendez-vous par mail :

michelle.greaume@gmail.com

ou

par téléphone au 3.27.28.34.99.

Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au

lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

RENSEIGNEMENTS :

Christine SEMIN
krys.semin@orange.fr
06.15.04.23.83

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa SIMON – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Regroupement du marché

Depuis mi-mars, la Municipalité a souhaité réorganiser la disposition des commerçants participant au marché hebdomadaire. Ceci, afin de conserver une certaine convivialité au sein du centre-ville. Par la même occasion, cette nouvelle implantation des étals a permis de libérer des places de stationnement sur l'espace situé devant le foyer Jacques Brel. Ainsi, les personnes souhaitant se rendre sur le

marché ont la possibilité de stationner leur véhicule à proximité. Rappelons que ce marché a lieu tous les lundis, de 8h à 12h, sur la place Léon Gambetta (où de nombreux commerçants vous attendent). Ce rendez-vous hebdomadaire représente un lieu de rencontre et d'échange pour les Escaudinois issus de l'ensemble des quartiers de la ville.



L'INSEE réalise, entre le 15 Avril et le 22 Juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Info de la Caisse d'Allocations Familiales



La C.A.F. vous informe que la permanence du mercredi matin est désormais assurée le vendredi de 13h30 à 16h30

Groupe « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord », groupe des élus communistes et républicains :

Le dernier conseil municipal a été consacré essentiellement au vote du budget. A l'occasion de ce moment fort de la vie municipale, notre groupe a pointé les responsabilités qui nous incombent. Nous avons déclaré ce jour :

« Au fond, et vous le savez bien, seuls les gouvernements successifs sont responsables de cette situation. Celui d'hier qui a organisé le gel des dotations d'Etat et celui d'aujourd'hui, qui au prétexte d'une réduction de la dette publique pour rentrer dans le formatage libéral de Bruxelles, détourne littéralement les finances des collectivités territoriales. Alors qu'elles sont les moteurs de l'investissement et

l'un des atouts de sortie de crise, les collectivités locales servent de variables d'ajustement, victime d'une année sur l'autre, de diminution de la dépense publique.

Le budget 2019, présenté, se veut un budget d'actions et de résistance pour la satisfaction des besoins des Escaudinois, à hauteur des compétences de la commune, même parfois au-delà.

Et face aux mauvais coups toujours plus violents, portés aux travailleurs, par les politiques de rigueur et d'austérité, la Ville d'Escaudain réaffirme et transforme ses orientations politiques en actes concrets pour une ville dynamique et solidaire. »

Ce budget préserve les marges de manoeuvre de la commune, qui permettent de financer la rénovation de la salle Allende dont les travaux vont commencer, la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Municipale et de préparer les travaux de construction du groupe scolaire, celui-ci va reconfigurer la ville.

Nous pouvons être fiers du travail accompli. Alors, face aux mauvais coups portés aux habitants par les politiques successives, ces quelques éléments du budget confirment bien la poursuite de nos politiques volontaristes.

*« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre.
Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre »*

Antoine de Saint Exupéry

Vos élus : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREEM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT-MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Pascal PUPILLI.

Groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir » :

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une commune. Il retrace l'ensemble des dépenses réelles et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité. Ce vote était à l'ordre du jour du conseil municipal du mardi 2 avril dernier.

Conclusion : le rapport présenté par la majorité sur les finances de la ville, à quelques détails près, ressemble aux précédents, il marque jusqu'ici une continuité dans la gestion extrêmement prudente de l'équipe en place.

Le compte laisse apparaître un excédent de 1,83 million d'euros sur le budget 2018 et une capacité de désendettement de moins de 2 ans (soit un encours de

la dette par habitant plus de 3 fois plus faible que la moyenne des villes de notre strate (256,24 € contre 842 € pour la strate).

Pour autant, doit-on s'en réjouir ? Pas forcément, car on ne gère pas le budget d'une ville comme on gère celui d'un ménage ! Ces chiffres signifient surtout que la majorité a jusqu'ici (après plusieurs années de mandat) très peu investi par rapport aux autres villes de sa catégorie et beaucoup plus épargné. Il est donc normal de ne pas augmenter les taux d'imposition !

Le but d'une commune n'est pas de faire de l'épargne nette mais de répondre aux attentes et préoccupations de ses habitants, notamment en terme de services publics, de propreté, de sécurité, d'équipements sportifs ou associatifs ou encore d'attractivité même

si le maire se félicite de l'augmentation de la population, etc.

Nous souhaitons toujours plus pour les escaudinois, et quoiqu'on en dise, nous en avons les moyens, sans mettre en péril les finances : des aides de l'État depuis 2014 qui restent très favorables à notre commune, des taux d'intérêt historiquement bas et des conditions d'emprunt exceptionnelles, un solide excédent budgétaire de plus de 1,83 million d'euros avec la possibilité de puiser sur celui-ci tout en conservant un minimum de sécurité, des fonds de concours de la CAPH à mobiliser pour financer des dépenses d'investissement (plus d'un million d'euro à dépenser pour cette dernière année de mandat).

Ce fut le sens de notre intervention lors du débat sur les orientations budgétaires 2019 en conseil municipal.

Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.